

A Douarnenez : [suite]

Autor(en): **Dubarry, Armand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 9

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

couchée sous l'édredon, jeta un jour sa pantoufle à la tête du roi Louis XV, en disant : *Dis-donc, La France, apporte-moi mon café!* Et le roi de France lui apporta son café; il est vrai que Mlle Vaubernier était renvoyée le lendemain. (A suivre).

Les deux glaives du bourreau qui viennent d'être déposés au Musée des antiquités, sont un héritage de la domination bernoise. Sur les lames de ces instruments sont gravées des inscriptions en langue allemande, en partie effacées par la maladresse d'un aiguiser. L'une de ces inscriptions est ainsi conçue :

« Hute dich Thue Kein Böses nicht Wilst u entflehen dem Gericht. »

Prends garde d'éviter le mal si tu veux échapper au jugement ou à la justice.

Sur l'autre glaive on lit :

« O Ihr menschen Kinder Ach Ihr freche sündler.... »

» Und fallet Gott zu füß sonst Ihr mit diessem schwert dahin gerichtet verdet.

» Diesses Schwert ist gewetzt und ich dar zu gesetzet, von Gott und obrigkeit zu straffen böse leüt. »

O vous, enfants des hommes.... humiliez-vous devant Dieu, sinon vous serez punis par ce glaive.

Ce glaive est destiné aux méchants et je suis établi par Dieu et le Souverain pour les punir.

L'un de ces instruments est celui qui a tranché la tête du major Davel.... « de par Dieu et le Souverain ! »

A DOUARNENEZ

III

Stevan était né marin; il avait, comme dit l'expression bretonne, *de l'eau de mer autour du cœur*. Il manœuvra avec tant d'habileté que, malgré le calme persistant, à deux heures du matin il atteignit le Pont-des-Chats, et à trois heures l'île de Sein, où il passa le reste de la nuit dans une crique déserte.

Après avoir dormi cinq heures dans le fond de sa barque, enveloppé dans un vieux morceau de toile à voile, il se réveilla, frappé par les rayons du soleil et ballotté par la houle.

Il s'étira, bâilla, se leva reposé et dispos, but un trait d'eau douce à même son baril, coupa avec son eustache un croûton à l'une de ses meules de pain bis, entama sa provision de lard fumé et déjeuna assis à l'arrière de son bateau, en soupirant de temps à autre : « Tinah ! »

Tinah!... le joli nom, le doux nom, et comme il tintait délicieusement sur son cœur!...

— Ah! que je t'aime! que je t'aime!... susurrail-il; pour toi, je bouleverserais le monde? comment ne viendrais-je pas à bout de la sorcière de l'île du Lok?...

Son repas terminé, il avala une gorgée d'eau-de-vie, chargea de nouveau sa voile et mit le cap sur les Glénans, sans avoir été aperçu par les habitants de Sein, qui, on le sait, sont de bonnes gens.

La brise était plus vive que la veille; comme elle venait du nord, notre gars put courir grand largue; cependant, ce n'est guère que vers le crépuscule qu'il quitta la baie d'Audiernois et doubla la pointe de Penmarch.

A ce moment, le ciel se couvrit de nuages noirs, la mer devint lourde, le vent souffla.

« Hot ho! fit Stevan; il paraît qu'il va en fusiller dans le nordé; heureusement, j'approche du terme de ma navigation. »

Les vagues grossissaient, la vergue fatiguée criait contre le mât, la barque bondissait de lame en lame.

La tempête venait d'éclater au large; elle s'approchait de la côte en grondant; Stevan fuyait devant elle, à mât et à cordes; mais elle l'atteignit et l'enveloppa en vue des roches de Penmarch avant qu'il eût eu le temps de se mettre à l'abri.

La nuit était venue, la grande terre avait disparu, le gars naviguait dans l'obscurité.

Les vagues, fouettées par la bourrasque, déferlaient sur la barque, la secouaient, tantôt l'engloutissant dans leurs plis, tantôt la lançant à leurs crêtes écumantes.

Stevan voulut prendre des ris; il ne put y parvenir et dut se cramponner à son mât pour ne pas être enlevé par des paquets de mer.

Cela dura ainsi pendant quatre heures.

A la fin, la barque fut jetée par une saute de vent sur un rocher et s'y brisa comme verre.

— Par saint Elme! sacra Stevan en se cramponnant où il tomba, il vente la peau du diable, cette nuit!

La tempête disparaissait vers le continent, la mer se retirait en mugissant, les nuages s'épachaient, les étoiles repaissaient.

Stevan se tâta, car il avait été si terriblement secoué qu'il n'était pas sûr d'avoir encore tous ses membres.

— Dieu soit loué! fit-il en se retrouvant au complet.

Et il se leva, mouillé comme un poisson, mais enchanté d'en être quitte à si bon marché.

Où était-il? Il n'en savait rien.

Il regarda autour de lui, s'orienta, explora l'endroit où son bon génie l'avait déposé un peu rudement, et finit par s'écrier : « Je suis aux Glénans ! »

En effet, il était sur l'un des îlots de ce petit archipel; les côtes échanquées de l'arrondissement de Quimper, qu'il aperçut quand le jour pointa, le lui prouvèrent.

Les Glénans sont un groupe de rochers dangereux; sept de ces rochers, qu'on nomme : Guyotek, Guinenek, Drenek, Penfret, Saint-Nicolas, le Lok, la Cigogne, ont quelque étendue. On y trouve de l'eau douce, des pâturages, des asperges qui y croissent spontanément, des lapins, la cane royale, un des plus beaux oiseaux de l'Europe, des nuées de pluviers à collier interrompu, des pipis-pionnelles, hardis et remuants comme des passereaux qu'ils sont, des bruants de neige, etc.

Anciennement, ces îles étaient habitées; aujourd'hui, elles ne le sont plus; l'une d'elles, la Cigogne, qui domine tout l'archipel et le sépare en deux parties égales, a un petit fort renfermant ordinairement une garnison d'une cinquantaine d'hommes.

C'est le seul ouvrage de défense des Glénans.

A l'époque où notre gars y naufraga, ces côtes maritimes étaient entièrement abandonnées, et l'on n'y rencontrait de temps en temps, particulièrement à Penfret et à St-Nicolas, qui possèdent de bonnes anses, que des pêcheurs venus pour y chercher un refuge momentanément contre un grain trop carabiné.

C'est sur la Cigogne que se trouvait Stevan.

Quand il se fut rendu compte de sa position, il regarda les épaves de son bateau dispersées sur le sable.

L'avant et tout le corps de la frêle embarcation avaient été brisés en mille miettes; mais, par un hasard providentiel, l'arrière, la soute aux provisions, était à peu près intact. (A suivre.)

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Demain *dimanche*, **Jeanne qui pleure et Jeanne qui rit**, drame en 4 actes. — Le **Carnaval d'un merle blanc**, folie-vaudeville en 3 actes.

Mardi 2 mars. **Lausanne à vol d'oiseau**, revue locale en 5 tableaux. — **L'été de la St-Martin**, comédie en un acte.